



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



INSTITUT
FRANÇAIS
ALGER

DELF Junior DELF Scolaire

Diplôme d'Étude en Langue Française

Qu'es- ce que le DELF Junior ?

LE DELF Junior (Diplôme d'Études en Langue Française) et le DALF sont les seuls diplômes de français langue étrangère délivrés par le Ministère français de l'Éducation nationale.

Valables à vie, Le DELF Junior bénéficie d'une reconnaissance internationale.

Pourquoi le DELF Junior

Le DELF junior vous permet d'étudier, de travailler et d'immigrer dans un pays francophone (France, Canada, ...) **mais aussi de réussir dès la première année dans les filières francophones des universités algériennes (médecine, technologie et autres).**

Public concerné

Le DELF junior est destiné aux adolescents de 11 à 17 ans scolarisés dans l'enseignement secondaire, au niveau du collège et du lycée.

Un diplôme adapté à votre niveau

Le DELF Junior est conforme au CECR (Cadre Européen Commun de référence pour les langues).

Il existe 4 niveaux qui vous permettent de valider les compétences langagières selon votre avancée dans l'apprentissage de la langue française :

- ✚ Le niveau A1 : Niveau introductif ou de découverte pour utilisateur élémentaire ;
- ✚ Le niveau A2 : Niveau intermédiaire ou de survie pour utilisateur élémentaire ;
- ✚ Le niveau B1 : Niveau **seuil** pour utilisateur indépendant ;
- ✚ Le niveau B2 : Niveau avancé pour utilisateur indépendant.

Chaque niveau vise quatre compétences essentielles (Compréhension écrite, production écrite, production orale et compréhension orale).

Chaque niveau obtenu valide de manière officielle et définitive vos compétences en français.

Les Glycines

En coopération avec l'**Institut Français d'Alger** et l'**Ambassade de France**, la direction **des Glycines** organise une session d'examen, en janvier 2015. Les inscriptions se feront dès le mois de novembre. Inscrivez vos noms au niveau des différents sites (Chéraga, Birkhadem, Deux Piliers).

Préparez votre avenir dès maintenant !